

DÉCISION MUNICIPALE N°2024_63

OBJET : SERVICE VOIRIE / MODIFICATION N°1 DU LOT N°1 – VOIRIE ET TROTTOIRS / MAPA N°2023_015 RELATIF A LA REQUALIFICATION DES VOIRIES ET ENFOUISSEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE CHEMIN DES BŒUFS A PIERRELAYE

Le Maire de la Commune de Pierrelaye,

AGISSANT en vertu de la délibération du Conseil Municipal n°8/2020 en date du 26 mai 2020, relative aux délégations de pouvoirs données au Maire par le Conseil Municipal conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22/ 4°,

VU le Code de la Commande Publique, en application de l'article R.2194-8 « Modification de faible montant »,

VU la décision municipale n°DM2023_134 en date du 18 décembre 2023 attribuant le marché à procédure adaptée n°2013-015 relatif à la requalification des voiries et enfouissement du réseau de distribution publique – Chemin des Bœufs,

VU le Budget Communal 2024,

CONSIDERANT la nécessité de modifier les prestations prévues au lot n°1 : Voiries et Trottoirs, par la fourniture et la mise en œuvre de béton désactivé, en lieu et place de béton bitumineux ;

DECIDE

Article 1^{er} :

Accepter la modification n°1 du lot n°1 : Voirie et Trottoirs, du MAPA n°2023-015 « Requalification des Voiries et Enfouissement du Réseau de Distribution Publique Chemin des Bœufs à Pierrelaye », ayant pour objet de modifier une des prestations du marché.

Article 2 :

Indiquer que la modification n°1 du lot n°1 a une incidence financière « positive » d'une valeur de 21 760 € HT et que l'écart avec le montant du marché en cours s'élève à 10.52%.

Préciser que le montant contractuel dudit marché s'élève désormais à :

- 228 606 € HT
- TVA 20 % à hauteur de 45 721.2 €
- Soit un montant global de 274 327.2 € TTC.

Article 3 :

Préciser que les crédits nécessaires seront prélevés sur la section d'investissement du Budget Communal.

Article 4 :

Adresser la présente décision à Monsieur le Préfet du Val d'Oise pour accomplissement du contrôle de la légalité et l'**inscrire** au Registre des décisions.

Transmis en Préfecture le : 29/04/2024

Publié(e) le : 29/04/2024

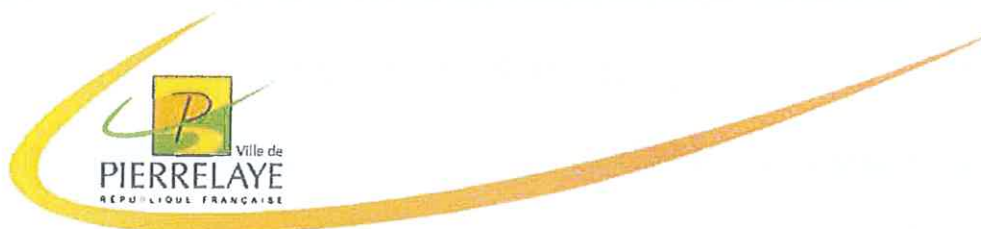
Exécutoire le : 29/04/2024

Fait à PIERRELAYE, le 29/04/2024

Le Maire,



Michel VALLADE



MAPA 2023_015 – LOT 1
MODIFICATION N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune de Pierrelaye

Représentée par M. Michel VALLADE, en sa qualité de Maire
42 bis rue Victor Hugo
95480 PIERRELAYE
SIRET N° 21950488300014

B - Identification du titulaire du marché public

Co-attributaire 1 : S.A.S.U « FILLOUX »
Domiciliation : 5 Rue des Cures 95580 ANDILLY
Co-attributaire 2 : S.A.S « S.T.P.E »
Domiciliation : 20 Avenue du Fief 95310 SAINT OUEN L'AUMONE

C - Objet du marché public

Objet du marché public :

Requalification des Voiries et Enfouissement du Réseau de Distribution Publique, Chemin des Bœufs à Pierrelaye

Le marché se décompose en 2 lots.

Lot N°1 – Voirie et Trottoirs

- Taux de TVA : 20%
- Montant HT : 206 846 €
- Montant TTC : 248 215,20 €

Lot N°2 – Enfouissement des Réseaux

- Taux de TVA : 20%
- Montant HT : 125 503,5 €
- Montant TTC : 150 804,20 €

Notifié le : 18 décembre 2023

Durée d'Exécution : 2 mois

D - Objet de la modification

Modification introduite par la présente modification :

Lot N°1

Fourniture et mise en œuvre de béton désactivé sur les trottoirs en lieu et place de béton bitumineux.

Incidence financière de la modification :

La modification a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non X Oui


Montant de la modification :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 21 760 €
- Montant TTC : 26 112 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 10,52 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 228 606 €
- Montant TTC : 274 327 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
GUERIN Stéphane, Directeur	Andilly, le 17/04/2024	 SOCIÉTÉ FILLOUX S.A.S. au capital de 100 000 Euros Z.I. des Cures - 6, avenue des Cures 95500 ANDILLY Tél. : 01 39 69 21 22 - Fax : 01 34 28 06 76 SIRET : 509 547 170 00035

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Pierrelaye, le 29/04/2024

Pour la Commune de Pierrelaye
M. Michel VALLADE
Maire



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)